

# Actualité juridique

Actualité • Pratique • Professions

**DOSSIER 385**

## Suites de l'affaire d'Outreau : quelles autres réformes ?

Décès dans une cellule  
de dégrèvement : la double  
violation de l'article 2 Conv. EDH

L'excuse atténuante de libération  
s'applique quelle que soit la raison  
de la prise d'otage

Détention provisoire du mineur  
devenu majeur

Retrait des permissions de sortir :  
vers la fin des logiques  
pénitentiaires

**Les nouvelles Règles  
pénitentiaires européennes 400**

## Comité de rédaction

Alain Blanc, *Magistrat*  
 François-Louis Coste, *Magistrat*  
 Martine Herzog-Evans, *Maître de conférences à l'Université de Nantes*  
 Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe*  
 Direction de l'Administration pénitentiaire  
 Jocelyne Leblois-Happe, *Professeur à l'Université Paul Verlaine de Metz*  
 Yann Le Bras, *Avocat*  
 Marc Schwendener, *Commissaire divisionnaire*

31-35 rue Froidevaux  
 75685 Paris CEDEX 14  
 Tél. rédaction 01 40 64 53 13  
 Fax: 01 40 64 54 66

E-mail: [ajpenal@dalloz.fr](mailto:ajpenal@dalloz.fr)

**PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Charles Vallée

## RÉDACTION

*Directeur éditorial*

Philippe Weiss

*Rédactrice en chef*

Marie-Eve Charbonnier

*Ont participé à ce numéro*

Emmanuelle Allain

Hélène Gacon, *Avocat au Barreau de Paris*

Carole Girault, *Maître de conférences à Evry*

Martine Herzog-Evans

Jocelyne Leblois-Happe,

Pascal Remillieux

Gildas Roussel

Guillaume Royer

Claire Saas, *Maître de conférences à Nantes*

*Secrétaire de rédaction*

Marie-Anne Sebbar

## ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

*Responsable marketing*: Véronique Prugniaud

*Relations clients*: Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax: 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2007 (1 an)

France: 145 € TTC

Étranger: 161 € TTC

Prix au numéro: 16 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1110 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A - TVA: FR 69572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

**ÉDITORIAL** ..... 379

**ACTUALITÉS** ..... 382

**DOSSIER** ..... 385

## Suites de l'affaire d'Outreau : quelles autres réformes ?

- L'enfant, sa parole, sa protection après l'affaire dite « d'Outreau »  
*par Josiane Bigot* ..... 385
- Expertise pénale : analyse des propositions de la commission d'enquête parlementaire  
*par Geneviève Cédile* ..... 389
- Le rapport de la commission Outreau sur les médias : l'erreur de diagnostic  
*par François Fourment, Cédric Michalski et Philippe Piot* ..... 394
- Quelle responsabilité pour les magistrats après Outreau ?  
*par Harold Epineuse* ..... 396

**PRATIQUES** ..... 400

- Les nouvelles Règles pénitentiaires européennes  
*par Annie Beziz-Ayache* ..... 400

**JURISPRUDENCE** ..... 403

## Pénal général

### COMPLICITÉ

- Présomption de l'intention coupable du complice en cas de diffamation, *Cass. crim., 7 juin 2006* ..... 403

### DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- Décès dans une cellule de dégrèvement : la double violation de l'article 2 Conv. EDH, CEDH, *1er juin 2006* ..... 403

### PEINE

- Pas de prononcé de peines complémentaires non prévues par la loi, *Cass. crim., 13 juin 2006* ..... 405
- Peine d'affichage : sauf texte spécial contraire, la durée ne peut excéder deux mois, *Cass. crim., 20 juin 2006* ..... 405

### VEILLE

#### PRESCRIPTION PÉNALE

- La convocation du juge d'instruction pour une audition est un acte d'instruction qui interrompt la prescription, *Cass. crim., 5 sept. 2006* ..... 406

## Infractions

### ENLÈVEMENT ET SÉQUESTRATION

- L'excuse atténuante de libération avant le septième jour s'applique quelle que soit la raison de la prise d'otage  
*Cass. crim., 8 juin 2006* ..... 406

### VEILLE

#### ENVIRONNEMENT

- Délit de destruction du milieu propre à une espèce protégée  
*Cass. crim., 27 juin 2006* ..... 407

#### CONSUMMATION

- Services funéraires : l'interdiction du démarchage à domicile n'est pas limitée dans le temps, *Cass. crim., 27 juin 2006* ..... 407

#### ESCROQUERIE

- Des actes accomplis pour des faits de vol connexes à l'escroquerie interrompent la prescription, *Cass. crim., 19 sept. 2006* ..... 407

<b>TRAVAIL</b>	
Délit d'entrave : représentation en justice du comité d'entreprise <i>Cass. crim., 5 sept. 2006</i>	<b>407</b>
<b>URBANISME</b>	
Remise en état des lieux : validité d'un avis antérieur à l'action publique <i>Cass. crim., 27 juin 2006</i>	<b>407</b>
<b>Procédure pénale</b>	
<b>ACTION PUBLIQUE</b>	
■ Prescription de l'action publique : le délai se calcule de quantième à quantième, <i>Cass. crim., 7 juin 2006</i>	<b>408</b>
<b>COMPÉTENCE</b>	
■ Incompétence d'une juridiction répressive pour connaître de l'action civile née de la diffamation commise par un élu <i>Cass. crim., 20 juin 2006</i>	<b>409</b>
<b>CONTRÔLES ET VÉRIFICATION D'IDENTITÉ</b>	
■ La flagrance par un demi-tour ?, <i>Cass. 1re civ., 10 mai 2006</i>	<b>409</b>
<b>COUR D'ASSISES</b>	
■ Clarté des procès-verbaux et dépositions séparées des témoins <i>Cass. crim., 8 juin 2006</i>	<b>410</b>
<b>DÉTENTION PROVISOIRE ET CONTRÔLE JUDICIAIRE</b>	
■ Détention provisoire et office restreint du JLD <i>Cass. crim., 7 juin 2006</i>	<b>410</b>
■ L'interdiction d'entrer en relation avec les membres du Ministère public demande quelques explications <i>Cass. crim., 13 juin 2006</i>	<b>411</b>
■ Détention provisoire du mineur devenu majeur <i>Cass. crim., 21 juin 2006</i>	<b>412</b>
<b>DROITS DE LA DÉFENSE</b>	
■ Le prévenu peut refuser l'avocat de permanence et exiger le sien <i>Cass. crim., 24 mai 2006</i>	<b>412</b>
<b>ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES</b>	
■ L'installation du dispositif d'interception de communications n'est pas un examen technique et scientifique <i>Cass. crim., 23 mai 2006</i>	<b>413</b>
<b>ÉTRANGER</b>	
■ Sans notification régulière d'une ordonnance rendue en appel, pas de pourvoi en cassation, <i>Cass. 1re civ., 10 mai 2006</i>	<b>413</b>
<b>GARDE À VUE</b>	
■ Des informations, même sans interprète, pour l'étranger placé en garde à vue, <i>Cass. 1re civ., 10 mai 2006</i>	<b>414</b>
<b>INJURE</b>	
■ La prescription trimestrielle de l'injure raciale non publique <i>Cass. crim., 7 juin 2006</i>	<b>415</b>
<b>TRIBUNAL CORRECTIONNEL</b>	
■ Possibilité de contestation de la qualification correctionnelle, la loi nouvelle n'étant pas encore entrée en vigueur <i>Cass. crim., 23 mai 2006</i>	<b>416</b>
<b>VEILLE</b>	
<b>ACTION CIVILE</b>	
Urbanisme : une association non agréée peut se porter partie civile <i>Cass. crim., 12 sept. 2006</i>	<b>416</b>
<b>APPEL</b>	
L'appel d'un jugement de police doit être porté devant le président de la chambre des appels correctionnels, <i>Cass. crim., 14 juin 2006</i>	<b>417</b>
<b>Exécution des peines</b>	
<b>PEINE</b>	
■ Retrait des permissions de sortir : vers la fin des logiques pénitentiaires, <i>CA Rennes, 21 avr. 2006</i>	<b>417</b>
<b>VEILLE</b>	
<b>PEINE</b>	
Réduction supplémentaire de peine : exemple d'un manque d'effort sérieux de réadaptation sociale, <i>Cass. crim., 6 sept. 2006</i>	<b>418</b>

<b>ACTION CIVILE</b>	
Association non agréée	
Intérêt à agir	416
<b>ACTION PUBLIQUE</b>	
Prescription	
Délai - Calcul	408
<b>APPEL</b>	
Tribunal de police	
Juge unique	417
<b>COMPÉTENCE</b>	
Juge pénal	
Diffamation commise par un élu	409
<b>COMPLICITÉ</b>	
Diffamation	
Intention coupable	403
<b>CONTRÔLE D'IDENTITÉ</b>	
Régularité	
Étranger - Demi-tour	409
<b>CONTRÔLE JUDICIAIRE</b>	
Contenu	
Interdiction	411
<b>COUR D'ASSISES</b>	
Procès-verbal	
Déposition séparée des témoins	410
<b>DÉMARCHAGE À DOMICILE</b>	
Services funéraires	
Interdiction	407
<b>DÉTENTION PROVISOIRE</b>	
Mineur devenu majeur	
Prolongation	412
Refus de prolongation	
Mise en liberté	410
<b>DROITS DE LA DÉFENSE</b>	
Assistance	
Libre choix de l'avocat - Renvoi	413
<b>DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES</b>	
Droit à la vie	
Garde à vue - Décès	403
<b>ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES</b>	
Interception de communications	
Personnes qualifiées - Serment	413
<b>ENFANT VICTIME</b>	
Protection	
Propositions de réforme	385 (dossier)
<b>ENLÈVEMENT ET SÉQUESTRATION</b>	
Qualification	
Excuse atténuante	406
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
Espèces protégées	
Destruction	407
<b>ESCROQUERIE</b>	
Prescription	
Point de départ	407
<b>ÉTRANGERS</b>	
Garde à vue	
Notification - Formulaire	414
Rétention	
Prolongement	413
<b>EXPERTISE PÉNALE</b>	
Propositions de réforme	
Commission parlementaire	389 (dossier)
<b>INJURE RACIALE</b>	
Prescription	
Injure non publique	415
<b>MAGISTRATS</b>	
Responsabilité	
Commission parlementaire	396 (dossier)
<b>PEINE</b>	
Peine complémentaire	
Légalité des peines - Affichage	405
Interdiction d'activité	405
Permission de sortir	
Retrait - Infirmité	417
Réduction supplémentaire	
Efforts de réadaptation sociale	418
<b>PRESCRIPTION</b>	
Action publique	
Diffamation - Acte interruptif	406
<b>PRESSE-COMMUNICATION</b>	
Propositions de réforme	
Commission parlementaire	394 (dossier)
<b>PRISON</b>	
Conseil de l'Europe	
Nouvelles Règles pénitentiaire	400 (pratiques)
<b>TRAVAIL</b>	
Entrave	
Action en justice - Représentation	407
<b>TRIBUNAL CORRECTIONNEL</b>	
Compétence	
Correctionnalisation	416
<b>URBANISME</b>	
Démolition	
Remise en état des lieux	408